

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Anita GUINARD-AKRETCHÉ

Ordre du jour :

- Décision modificative budgétaire
 - Délibération de validation des noms de rue (adressage)
 - Délibération pour les travaux d'éclairage public rue du Stade
 - Projet d'aménagement de la forêt domaniale
 - Point sur le PLUI
 - Questions diverses
-
- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Claudine CHEMIERE, Ludovic MAHÉ, Régis MENNESSIER, Denis PEAUDECERF, Régis VAULLERIN, Marie CALURAUD, Anita GUINARD-AKRETCHÉ, Germaine DE BENGY, Jean-Baptiste QUINDROIT,

 - **Absentes excusées** : Marie-Alvina SKURA, Sébastien CHABOT

 - **Absents avec pouvoir** : Chrystél GOND pouvoir à Claudine CHEMIERE
Dominique PERRAGUIN pouvoir à Gilles BENOIT
Pascal RENARD pouvoir à Ludovic MAHÉ
Françoise JACQUET pouvoir à Marie CALURAUD
Astrid COTTÉ pouvoir à Yolaine LAUGERAT

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

Approbation du compte- rendu du Conseil municipal du 07 avril 2022

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte- rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Décision modificative budgétaire**

Lors du vote du compte administratif le 1^{er} avril 2021, une affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 100 000,00 € avait été prévue au compte 1068.

Cependant, cette opération n'a pas fait l'objet d'un titre au compte 1068 au cours de l'exercice 2021, majorant le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant équivalent à la fin de l'exercice 2021.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement repris dans le cadre du vote du budget 2022 est de 722 100,90 € au lieu de 822 100,90 €, il convient donc d'augmenter la ligne 002 de 100 00,00 € (recettes en section de fonctionnement).

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
			002		100 000,00
Total		0,00	Total		100 000,00

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Total		0,00	Total		0,00

Le Conseil municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modification du budget communal.

➤ **Validation des noms de rue (adressage)**

Suite au programme d'adressage réalisé en partenariat avec la Poste, il y a lieu de procéder à des créations ou des modifications de dénomination de voiries en divers lieux de la commune ainsi que la numérotation ou la renumérotation dans certains cas.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide les changements suivants :

Libellé de voie

IMPASSE DES PETITES CHAUMES
 ESPACE ARTISANAL DU DANJON
 LA BASCULE
 LA BOULEUSE
 LA BRUILLE
 LA CROIX BLANCHE
 LA CROIX LOISEAU
 LA GOUTELLE
 LA GOUTELLE

Nouvelles dénominations

impasse de Breuilly
 allée de la ZA du Danjon
 route de Dame
 45, route des Moreaux -la Bouleuse
 1, chemin de la Bruille
 1, route de Bourges
 route de Bourges
 chemin de la Goutelle
 route de la ZA la Goutelle

LA GOUTELLE	route de la Rose
LA GOUTELLE	route des Beaumonts
LA MARECHALERIE DE DAME	route de Vouzeron
LA MOULINE	route de la Mouline
LA PETITE MOULINE	route de Vouzeron- la Petite Mouline
LA RONGERE	route de Vouzeron
LA RUESSE	chemin de la Ruesse
LE CLAUDY	chemin du Claudy
LE DANJON	impasse des Trembles -le Danjon
LE GRAND DAME	route de Vouzeron - le Grand Dame
LE MONTET	rue du Montet - le Château
LE MONTILLON	route du Vernay
LE MOULIN DE DAME	route de Vouzeron
LE PERRON	chemin du Perron
LE PERRON	2, route de Bourges
LE PETIT DAME	route de Dame
L EPINIERE	chemin des Chardons
LES BEAUMONTS	rue des Trembles
LES BOULOISES	10, route du Vernay - les Bouloises
LES DESERTS	route du Vernay
LES MILLAINS	50, route des Moreaux -les Millains
LES MOREAUX	route des Moreaux
LE VERNAY	route de Saint Doulchard
LIEU DIT BRESSEMENAULT	route de Mehun sur Yèvre - Bressemenault
LIEU DIT BREUILLY	route de Bourges
LIEU DIT CHAPELUTTE	route de Saint Doulchard
LIEU DIT CHAPELUTTE	chemin de Chapelutte
LIEU DIT LA PETITE CROIX BLANCHE	2, route du Vernay
VENDEGOND	impasse de Vendegond
VENDEGOND	allée de Vendegond
VENDEGOND	route de Mehun sur Yèvre
les Vallées	chemin des Vallées
la Pommeraye	chemin de la Pommeraye
la Pommeraye les Tourneriots	63, rue de la Pommeraye

A noter qu'en cas de changement d'adresse à effectuer sur des documents officiels comme les cartes grises par exemple, le Maire fournira une attestation justificative pour les modifications éventuelles qui seront gratuites et possibles en ligne. Une information sera faite au public concerné.

➤ Travaux d'éclairage public rue du Stade : plan de financement

Le Maire présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel correspondant aux travaux d'aménagement de l'éclairage public, rue du Stade, le coût total s'élève à 6 393,74 €.

La participation financière demandée par le SDE, calculée sur la base de 50% du montant HT, en application des modalités adoptées par le comité syndical s'élèverait à 3 196,87 €

La contribution sera calculée en fonction de la facture réellement acquittée par le syndicat

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement prévisionnel du SDE
- Autorise le Maire à le signer

➤ **Projet d'aménagement de la forêt domaniale**

Monsieur le Maire expose le projet d'étude proposé par l'ONF sur

Espace d'accueil du public

Zone découverte

Cœur de forêt

concernant les communes de Allogny, Saint Martin d'Auxigny, Vasselay et Saint Eloy de Gy

➤ **Point sur le PLUI**

Le PLUI a été arrêté et validé par la Communauté de communes le 31 mars 2022, les communes doivent délibérer au plus tard le 30 juin, Monsieur le Maire invite l'ensemble du Conseil à venir consulter le PLUI, sur support informatique mis à disposition, afin de délibérer lors du prochain conseil du 02 juin

Une synthèse du PLUI est consultable en Mairie

➤ **Eclairage public**

Monsieur le Maire expose que suite à la hausse très importante de l'énergie il est proposé de réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public, actuellement 23h et 5h.

Il est proposé 22h et 6h

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve ces nouveaux horaires

➤ **Questions diverses.**

-Constitution des bureaux de vote des 12 et 19 juin de 8h00 à 13h00 et de 13h00 à 18h00

Monsieur le Maire fait lecture de l'article du code électoral : « **la surveillance des bureaux est l'une des obligations pesant sur les conseillers municipaux.** »

-La date du tirage des jurés d'assise est fixée au 13 mai à 14h00

-Travaux en cours pour l'école : un devis a été signé pour l'installation de 2 stores pour un coût de 891,62 € HT ainsi qu'un devis pour la réparation des marches de l'école maternelle (pose de carrelage antidérapant) pour un montant de 4 954,50 € HT et le ravalement du muret de l'école maternelle pour 3 990,00 € HT.

-Un devis a été signé pour la réparation de la grosse cloche de l'église pour un montant de 915,00 € HT.

- Suite à la visite de Claudine CHEMIERE et de Germaine De Bengy au cimetière végétalisé de la commune d'Achère, Madame De Bengy expose la visite à l'ensemble du Conseil qui décide d'expérimenter une végétalisation en septembre/octobre sur une partie du vieux cimetière.

- Il est demandé de réfléchir à la soirée du 13 juillet, Madame Claudine Chemière a déjà prévu l'animation, il est souhaité un repas champêtre, type grillade

- Le projet d'achat d'un matériel pour l'équipe technique est en étude.

- La notification de la subvention du rectorat, école numérique, à été reçue et la subvention pour l'équipement des classes en capteurs CO2 à été demandée.

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 2 juin**.

La séance est levée à 21h45

La Secrétaire

Anita GUINARD-AKRETCHÉ

Le Maire,

Gilles BENOIT



Les Membres